Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260629-D2026_36-DE

CITÉ DE Moncontour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : **14** – Présents : **12** – Votants : **14**

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de M. David HELLIO, Maire.

Sont présents : M. David HELLIO, Mme Julie GAUDIN, M. Gwenael LIECHTY, Mme Fanny PROCUREUR, Mme Carole TARDIVEL, Mme Sophie LANGUILLE, M. Fabrice JEGLO, Mme Christiane LE RAY, Mme Sophie BARBAUX, Mme MILLORIT Anne-Gaud, Mme Magalie MOUYSSET, M. Dimitri LE QUERE

Absents excusés : Enguerrand ROUZIC donne pouvoir à Anne-Gaud MILLORIT, Jacques DENIS donne pouvoir à Gwenael LIECHTY

Secrétaire de séance : Christiane LE RAY

D2026-36 : ADMISSION EN NON-VALEUR

La Direction des finances publiques nous fait part de recettes qui n'ont pas pu être recouvrées malgré les procédures mises en place.

Il convient de les passer en non-valeur. Le montant des admissions en non-valeur s'élève à 815.17€ et s'appliqueront sur l'exercice 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix (14), admet en non-valeur la somme de 815.17€.

Pour extrait conforme,

Le Maire, David HELLIO

MAIRIE DE MONCONTOUR (Côtes-d'Armor)